



DECISION N° 01/D/C-AKOEMAN/SG/2026 DU 31/03/2026, PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°01/LC/C-AKOEMAN/CIPM/2026, RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION EN EAU POTABLE HYBRIDE AU CENTRE VILLE D'AKOEMAN, DANS LA REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, COMMUNE D'AKOEMAN

Objet de l'appel d'offre N° 01/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2026, DU 12/02/2026 en procédure d'urgence.

Le maître d'ouvrage : Maire de la Commune d'Akoeman

Financement : BIP MINEE, exercice 2026

Le maire de la commune d'Akoeman
(Autorité Contractante)

- Vu Le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'avis d'appel d'offres N° 01/AONO/C-AKOEMAN/ CIPM/2026, DU 12/02/2026 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'une adduction en eau potable hybride au centre-ville d'Akoeman, dans la région du centre, département du Nyong et So'o, commune d'Akoeman ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune d'Akoeman en date du 27/03/2026 ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise, « ETS C & N SERVICES », NIU P059312702358-A, Tél : 698 432 892/696 044 341, est attributaire de l'appel d'offres National Ouvert N° 01/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2026, DU 12/02/2026, en procédure d'urgence, relatif aux travaux de construction d'une adduction en eau potable hybride au centre-ville d'Akoeman, dans la région du centre, département du Nyong et So'o, commune d'Akoeman, pour un montant TTC de **42 500 000 (Quarante-deux millions cinq cent mille) Francs CFA**, et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Akoeman, le 31/03/2026

Ampliations :

- Préfet Nyong et So'o
- MINMAP Nyong et So'o
- ARMP – CE
- Intéressés
- Archives / Chrono





COMMUNIQUE

COMMUNIQUE N° 01/C/C-AKOEMAN/SG/2026 DU 31/03/2026, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2026, DU 12/02/2026, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION EN EAU POTABLE HYBRIDE AU CENTRE VILLE, DANS LA REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, COMMUNE D'AKOEMAN.

Financement : BIP MINEE, exercice 2026

Le Maire de la Commune d'Akoeman (Maître d'ouvrage) porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'avis d'appel d'offre dont l'objet est susmentionné que : L'entreprise, « ETS C & N SERVICES », NIU P059312702358-A, Tél : 698 432 892/696 044 341, est attributaire de l'appel d'offres National Ouvert N° 01/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2026, DU 12/02/2026, en procédure d'urgence, relatif aux travaux de construction d'une adduction en eau potable hybride au centre-ville d'Akoeman , pour un montant TTC de **42 500 000 (Quarante-deux millions cinq cent mille) Francs CFA**, et un délai d'exécution de trois (03) mois.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre attache avec le service des marchés de la commune d'Akoeman pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenue sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Akoeman, le 31/03/2026

Ampliations :

- Préfet Nyong et So'o
- MINMAP Nyong et So'o
- ARMP – CE
- Intéressés
- Archives / Chrono

